

DEC201886INSIS

Décision portant renouvellement de Madame Anne-Marie Gué en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC190693INSIS du 22 mai 2019 portant nomination de Madame Anne-Marie Gué, chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Anne-Marie Gué, directrice de recherche de classe exceptionnelle, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 50% de son temps de travail.

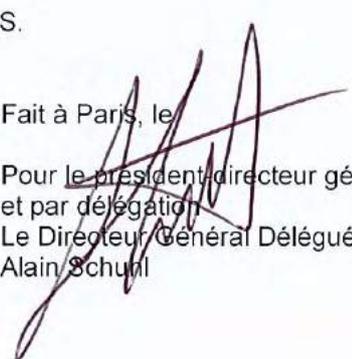
Sa mission a pour objet l'interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Anne-Marie Gué demeure affectée à l'UPR8001 – Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS (LAAS-CNRS) – à Toulouse.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le


25.11.20
Pour le président directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl